



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E181623

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 507 827 053 00012

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F29585T1244000/001 511496/47

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F29585T1244000/001 511496/47

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENTREPRISE MENEGOL

86 RUE LECOURBE
75015 PARIS

Téléphone : 01 47 34 84 57

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@menegol.fr

Responsabilité légale :

MENEGOL OLIVIER PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	17/10/2023
o Isolation des combles perdus	17/10/2023
o Isolation des planchers bas	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.